



## RÉSEAU DU POINTS FOC AUX NATIONAUX

Víctor Macià, Directeur du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre

### 7. CRÉATION ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

#### 7.1 Structure et fonctionnement

Pour arriver à donner un maximum de fluidité à la circulation des données sans gaspiller des efforts, le réseau, articulé autour d'un noeud central (le CAR/PP), est apparu comme la structure la plus appropriée.

La fonction principale du CAR/PP, jouant le rôle d'animateur, de conseiller, de coordinateurs et de distributeur d'information, consistera à épauler les actions engagées au niveau local.

Les divers PFN pourront ainsi partager leurs expériences et par là même tirer le maximum de profit des efforts et des ressources.

Toutefois, pour obtenir de bonnes performances du réseau, les contacts bilatéraux du CAR/PP avec les PFN devront être complétés par un mécanisme permettant de globaliser et de concerter le flux de sujets et de propositions qui s'y inscriront, afin de les présenter parfaitement ajustés aux organismes responsables du PAM.

Ensuite, pour parfaire la structure relationnelle, il faudra organiser des réunions des PFN rattachés au CAR/PP (comme cela se fait pour d'autres CAR) au cours desquelles on puisse:

- se mettre d'accord sur des propositions d'intérêt régional dans le cadre des priorités du PAM;
- rapporter les actions menées à bien;
- analyser l'état de la production propre dans la région.

À cet accès facile aux données, à cette possibilité d'engager des actions concertées, il faut y ajouter des mécanismes d'information plus permanents, dans le but de communiquer à tous les PFN les activités menées par le Réseau (une publication périodique du type Newsletter pourrait en être le véhicule).

#### 7.2 Objectifs

Garantir un réseau performant et opérationnel pouvant transporter mieux et plus rapidement le flux d'informations, ce qui exige que la liaison entre le CAR/PP et les centres soit dynamique.

Plus concrètement, voici les objectifs du réseau :

- A) Faire connaître et répandre dans les pays du bassin méditerranéen le concept de production propre, les techniques et les pratiques permettant de l'atteindre, ainsi que l'amélioration globale qui en résulte pour les secteurs productifs.
- B) Provoquer des initiatives et des programmes incorporant la dimension environnementale, c'est-à-dire la réduction de la pollution dans tous les pays du bassin méditerranéen, et collaborer à la mise en route de ces initiatives et programmes.
- C) Se poser en un lieu de rencontre pour les institutions, organismes, entreprises et O.N.G. motivés par les procédés, les techniques et les pratiques qui permettent de produire en polluant moins et en respectant davantage l'environnement.
- D) Faciliter les contacts entre les parties intéressées, ainsi que l'accès aux informations et aux expériences à tous les PFN qui se consacrent à dynamiser le secteur, afin d'accélérer l'introduction de techniques et formes de production propres.
- E) Participer à la formation du personnel concerné des institutions qui se proposent de promouvoir ces technologies dans les pays de la zone.
- F) Accélérer la circulation des connaissances, des expériences et des savoir-faire acquis en matière de technologies propres à travers les pays de la zone.

## RÉSEAU DES POINTS FOCaux DE LA PRODUCTION PROPRE: UNE PROPOSITION POUR LA DISCUSSION DES BUTS ET DES OBJECTIFS

Victor Macià, Directeur du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP)

Rien n'est plus loin de notre intention que d'influencer sur la direction et le sens de l'orientation de la future collaboration entre les Points Focaux Nationaux et le CAR/PP.

Si l'on appliquait la même méthodologie utilisée dans un programme de prévention de la pollution, le CAR/PP proposerait suivre les étapes suivantes:

### 1. Mesure et identification des opportunités.

Dans notre cas, il est convenable d'être en accord sur la situation actuelle de la prévention de la contamination, en commençant à partir du **concept** même que nous utilisons dans chacun de nos pays, la **situation légale** (degré d'exécution,...) **secteurs industriels** (et ses distributions, dimensions et niveau technologique), **contrôle et instruments économiques**, **niveaux d'experts**, **conscience publique**, etc.

Dans ce sens, et pour gagner du temps, le rapport que nous avons demandé, et dont plusieurs de vous ont eu la gentillesse de présenter a cette réunion, est certainement un instrument utile pour éclairer les différentes carences structurales que chacun de nous doit faire face.

Au premier pas nous devons être capables d'**identifier les prioritaires communes** (secteurs, effluents, substances,...) qui devront être **prioritaires du PAM**. Protocoles et rapports des réunions des Parties Contractantes, ainsi que les recommandations du CMDD, soulignent la ligne à suivre, et nos suggestions à l'Unité de Coordination doivent être considérées dans ce principe base.

### 2. Recherches des alternatives.

A notre point de vue, le mot "alternatives" couvre un large cercle de significations. Seulement pour commencer voici une liste d'items qui devrait être complétée:

- Trouver une interprétation commune, de ce qui est et ce qui n'est pas la "Production Propre".
- Recommandations pour compléter l'encadrement légal, établir les instruments pour promouvoir la production propre, atteindre et convaincre les industries, etc.
- Identification des pratiques et des technologies appropriées (évitant celle qui sont obsolètes) et proposition des recommandations pour promouvoir leur transfert.
- Identification et évaluation des activités à développer dans chacun de nos pays: domaines, expertises, résultats, capacité de transfert,...

- Proposition sur la capacité d'élaboration des projets (cours, séminaires,...) et des campagnes adressées vers l'industrie et vers ceux qui prennent des décisions, pour montrer les économies réelles que l'on obtient quand on utilise les technologies convenables.
- Démo-projets.
- Échange permanent d'information entre les PFN pour bénéficier de nos expériences communes.

Mais, si le CAR/PP se demandait quel était le but prioritaire (constitué, peut être, par plusieurs tâches), nous devrions **prioriser le développement autochtone des experts sur la production propre**. Sans eux, toutes les autres mesures et recommandations n'iront pas plus loin des déclarations publiques, ou encore pire, les technologies et les procédés seront inefficients, fragiles et trop dépendants des fournisseurs.

### 3. Faisabilité

Seulement deux mots. D'abord, les projets et recommandations techniques doivent avoir un net bouquet "Méditerranée".

Secondement, les projets nécessitent un support financier que, dans la plupart des cas, surpassera nos possibilités. Les institutions internationales ont placé des grandes quantités de fonds sous l'étiquette "méditerranéenne".

La présence à cette réunion de l'Union Européenne et l'Unité de Coordination du PAM, sera le chemin pour obtenir le nécessaire financement des donateurs internationaux pour les projets suggérés par nous mêmes et approuvés par les parties contractantes.

### 4. Mise en application

Suivant les différentes circonstances, nous pouvons assumer que toutes les idées issues de nos réseaux ne pourront pas être appliquées simultanément dans tout le bassin. Le suivi de toutes les expériences bénéficiera les autres pays et un des rôles du PP/RAC peut être effectuer le suivi des différentes expériences et mettre en commun les résultats obtenus.

Dans ce sens, la nouvelle publication des comptes-rendus "*Med Clean*" (présenté à cette réunion) aidera au transfert d'informations et expériences avec des exemples concrets appliqués par les compagnies méditerranéennes.

### 5. Actions complémentaires (Continuation et évaluation)

PAM, CMDD, des autres CAR, peuvent certainement bénéficier de la création de notre réseau comme étant un chemin pour contrôler la vraie situation et les besoins de la région.

## RAPPORT SUR LA PRODUCTION PROPRE À CHYPRE (ATTENTES, PRIORITÉS ET MÉTHODOLOGIE)

Costas Papastavros, Environment Officer, Environment Service

Nous espérons parvenir plus rapidement à une collecte et une distribution de l'information et des expertises sur les pratiques de production propre au sein de ce réseau, surtout en ce qui concerne la technologie appropriée pour les P.M.E.

Les priorités d'action prises en considération sont les dangers pour la santé publique et les effets nocifs, les conséquences sur le tourisme et les risques pour les ressources en eau.

La méthodologie pour promouvoir les concepts de production propre comprend plusieurs étapes, instruments et pratiques. En voici quelques uns :

- Appliquer d'une manière stricte des procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement.
- Donner à travers l'Institut de technologie et le Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme des stimuli aux usines pour qu'elles appliquent une production propre.
- Obliger les entreprises à envisager sérieusement les alternatives technologiques.
- Faire entrer en vigueur les accords imposés par les autorités de planification de la ville.
- Limiter les émissions et les décharges dans l'atmosphère (air et eau).
- etc.

## **LA PRODUCTION PROPRE ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SOUTENABLE EN ÉGYPTES : LE CALENDRIER DES PROCHAINES ACTIONS**

Dr. Ahmed Hamza, Conseiller Technique Senior, Agence Égyptienne des Affaires Liées à l'Environnement

Si l'on reconnaît que l'industrialisation est vitale pour le développement soutenable de l'Égypte, il faudrait accorder plus de moyens pour que les infrastructures de fabrication assurent l'équilibre de l'environnement. On peut y parvenir grâce à la technologie propre, à la conservation des ressources et à la diminution de la pollution à l'origine. Les thèmes suivants devraient être traités dans le cadre d'une stratégie nationale sur la gestion industrielle de l'environnement :

- Lorsque des stimuli sont offerts pour encourager des investissements privés, ils doivent impliquer des mesures de protection de l'environnement pour contrôler les émissions dans le contexte du Plan égyptien d'action sur l'environnement. La création d'un système de gestion de l'environnement dans le cadre institutionnel du EEAA régional offrira un mécanisme pour s'attaquer aux problèmes de la pollution et aux préoccupations pour l'environnement à un niveau local.

- Il est nécessaire d'influencer les possibilités de nouvelles activités industrielles et d'utiliser la propre expérience et le jugement pour identifier des possibles problèmes et les mesures susceptibles de contrôler la pollution, surtout dans les industries à risque. L'évaluation de l'impact sur l'environnement peut créer cette perspective pour une planification correcte pendant l'expansion des industries actuelles et le développement d'autres entreprises nouvelles.

- Presque toutes les infrastructures industrielles génèrent des résidus, mais certaines sont plus susceptibles de produire des résidus dangereux qui requièrent un traitement spécial. Les résidus dangereux du tannage, du travail du métal, de l'imprimerie, des essais chimiques, de la confection textile, de la production de pulpe et de papier ainsi que des industries métallurgiques doivent être correctement emballés.

Une politique qui englobe tout le processus devrait être adoptée pour gérer correctement les résidus dangereux.

- Il faut revoir les stimuli économiques qui existent pour les investisseurs afin d'assurer leur compatibilité avec les objectifs de conservation des ressources et de prévention de la pollution. Les aides qui entrent en conflit avec des buts devraient être supprimées. L'une des actions prioritaires est d'adopter et de mettre en marche le principe "qui pollue paye", qui reflète dans les coûts de production le prix des effets nocifs provoqués par la pollution. Des lignes directrices propres pour élaborer un diagnostic des infrastructures existantes devrait être développé et mis en marche par l'EEAA pour assurer la soutenabilité du développement industriel.

- Un système d'information, probablement à travers le Centre d'activités régionales pour le Plan d'action méditerranéen en faveur de la production propre peut agir comme plaque tournante de l'information en ce qui concerne la législation, les standards d'émission, la technologie propre, la réduction des résidus ainsi que d'autres thèmes essentiels qui ont trait à la prise de décisions sur la gestion industrielle de l'environnement. Un système national d'échange de résidus devrait être établi à partir d'une classification uniforme des résidus.

Le système devrait opérer à travers un bureau qui permettrait de mettre en contact des utilisateurs potentiellement intéressés avec des générateurs de résidus. L'information peut inclure les caractéristiques, les quantités et les réutilisations possibles des résidus.

- Le niveau de formation sur la prévention de la pollution parmi le personnel des industries doit être renforcé. Le développement de ressources humaines pour contrôler de manière efficace la pollution devrait être prioritaire. Des ateliers sur le terrain pour les travailleurs et des séminaires en petits groupes pour les directeurs des industries permettront d'améliorer leurs compétences en matière d'environnement et renforceront, par conséquent, leur responsabilité dans les initiatives de contrôle de la pollution. Des cadres spécialisés dans la gestion de l'environnement seront spécialement nommés dans les infrastructures de fabrication.

- On peut renforcer la prise de conscience en augmentant le flux d'information de l'industrie et du gouvernement vers le public, et vice versa. Le public comprend mieux les concepts de base de l'environnement et utilise d'une manière plus rationnelle les ressources lorsqu'on lui donne la possibilité de participer aux décisions sur les politiques et d'exprimer son point de vue sur les manières d'améliorer la prestation de ces services.

- Il serait bon de diffuser d'une manière simple et claire plus de données sur la qualité de l'environnement et la relation avec le développement soutenable, à travers les médias. Le fait de développer des relations proches avec les organisations non gouvernementales, les responsables locaux et les industriels du pays peut aider à identifier les problèmes de l'environnement, à élaborer les priorités d'action et à construire un soutien politique pour la protection de l'environnement. Les dirigeants des gouvernements locaux et de l'industrie devraient être les premières cibles des programmes de prise de conscience de l'environnement destinés aux industries.

- Le secteur privé représente l'instrument principal qui touche l'environnement et le développement de l'Égypte, tant d'une manière positive que négative. Les investissements privés devraient être encouragés de façon à jouer un rôle plus important dans le transfert et l'application des nouvelles activités industrielles qui respectent l'environnement, surtout dans les domaines de la diminution de la pollution, de la gestion des résidus dangereux et du recyclage des matériaux.

- La législation sur le contrôle de la pollution devrait prendre en considération la technologie de la prévention et la relation entre les émissions et la capacité d'assimilation de l'environnement. Il faudrait élaborer et faire entrer en vigueur des lois de manière à ce qu'en cas de violation, des sanctions efficaces soient appliquées.

- Il est nécessaire que l'entrée en vigueur et l'évolution de la juridiction sur l'environnement aillent de pair. Il s'agit d'introduire un schéma intégré de contrôle qui comprenne les émissions de gaz et de liquides, les résidus solides et dangereux, le bruit et l'environnement de travail.

La mise en place d'un programme efficace de contrôle et de soutien de l'environnement reflétera l'intérêt à garder un environnement propre pour le bien des travailleurs et des communautés qui vivent tout autour.

- Malgré l'intérêt croissant pour une technologie propre, son application à grande échelle doit cependant encore bénéficier des nouvelles technologies testées avec succès dans les pays industrialisés. On attribue ce fait à l'inadéquation de l'information sur les nouvelles technologies de réduction des résidus, sur les résistances des directeurs à utiliser ce qu'ils considèrent comme des changements encombrants et sur le manque de mesures persuasives pour investir dans ce genre de technologie.

## RÉSEAU DE PRODUCTION PROPRE (ATTENTES)

Anton Pizzuto, Directeur Cleaner Technology Centre, Malta

Le réseau peut s'avérer être un bon instrument pour soutenir d'une manière tangible les efforts en vue de l'adoption de mesures de production propre dans des pays à économie de transition (comme Malte, par exemple) en leur fournissant de l'aide dans un ou deux des domaines qui suivent :

- a) Assistance financière pour des processus de production propre reconnus, sous forme de bourses et de prêts à taux très bas.
- b) Expertise sous forme d'assistance technique pour aider l'industrie à revoir les procédés utilisés et à identifier l'origine des déchets, les problèmes opérationnels associés à certains procédés et à des zones où l'on peut obtenir des améliorations.
- c) Des mécanismes de transfert de technologie qui ne soient pas hors de portée des entreprises et des pays qui en ont besoin.
- d) Formation pour les personnes chargées de prendre les décisions tant au sein du gouvernement que dans les entreprises, dans des domaines comme l'évaluation de l'impact sur l'environnement, l'analyse des cycles de vie, des évaluations de l'énergie, etc. Ces instruments modernes de la gestion de l'environnement s'utilisent de plus en plus pour aider à la prise de décision et afin d'orienter la production et les modèles de consommation vers de meilleurs produits qui respectent plus l'environnement.
- e) Soutenir des activités de capacité de construction, telles que des projets de démonstration conjointe d'industries, qui pourraient avoir un effet multiplicateur.

Après avoir analysé de près la situation locale, on arrive à la conclusion que n'importe quelle stratégie planifiée qui veuille protéger l'environnement grâce à l'adoption de mesures de production propre a besoin des facteurs suivants :

- 1) Les facteurs légaux et d'organisation. Grâce à cela on parviendra à un front unifié pour la protection de l'environnement et à agir comme effet dissuasif pour les entreprises qui réalisent des activités polluantes délibérément ou par manque de prévention.
- 2) L'entrée en vigueur et la responsabilité. Ce facteur fournira des fonds ou des moyens pour nettoyer et rendre à l'environnement son état premier, dans la mesure du possible. Un système d'entrée en vigueur fort et efficace qui dépend du Département de protection de l'environnement est impératif pour que ce point ait de l'effet.

3) Des cibles volontaires et obligatoires. Ces cibles sont importantes pour établir des buts et des objectifs. Les industries progressistes ne rechignent pas à respecter les cibles obligatoires imposées par le gouvernement ainsi que d'autres, volontaires, qui émanent directement d'elles. Certaines entreprises de Malte le font déjà là où on a implanté des limites aux versements dans les égouts.

4) L'utilisation parallèle de stimuli économiques. Les stimuli économiques sont importants pour parvenir aux objectifs fixés dans le point 3) ci-dessus.

5) L'éducation de la population. Voici un facteur de base pour n'importe quel plan stratégique, il doit s'avérer très puissant et être maintenu pendant une période relativement longue. La durée de cette campagne doit être suffisamment longue pour permettre aux gens de bien comprendre le concept et de l'accepter. Même ensuite, il est nécessaire de revenir sur le sujet pour s'assurer qu'on est parvenu à créer une culture capable d'adopter un schéma général de production propre, à la fois parmi la population générale et le monde des industriels.

6) Partenariat entre l'industrie, le monde de la théorie, le gouvernement, les syndicats et les organisations non gouvernementales. Il faut parvenir à impliquer toutes les couches de la société pour assurer un degré élevé de réussite. Cette formule qui propose d'inclure tous les partenaires sociaux dans les défis d'un intérêt commun a fonctionné dans d'autres domaines. Il n'y a aucune raison de croire qu'elle ne servirait pas à promouvoir l'adoption de la production propre.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que le réseau serait le véhicule idéal pour implanter une stratégie commune applicable dans tous les pays du bassin méditerranéen. Le réseau devrait également servir de bureau central d'où l'on transmettrait les expériences et les transferts de technologie aux différents membres.

## **LES ATTENTES DU LIBAN PAR RAPPORT À LA PRODUCTION PROPRE**

Olfat Handam, Ministère de l'Environnement, République du Liban

Afin de résoudre les problèmes de pollution, le Ministère de l'Environnement, avec l'aide d'autres institutions, essaye de contrôler les problèmes actuels de pollution et d'aider l'industrie à adopter des technologies qui permettent de la contrôler.

Le Plan national de résidus industriels suggéré, bien qu'il soit encore en examen, sera probablement mis en fonctionnement de la manière suivante :

### **Étape n° 1, qui couvre une période d'entre 0 et 12 mois :**

Pendant cette période, toutes les lois de base ou les procédures législatives nationales qui doivent permettre au Ministère de l'environnement d'agir d'une manière légale et stricte par rapport au Plan national seront ratifiés par le Parlement et le gouvernement libanais.

### **Étape n° 2, qui couvre une période d'entre 1 et 3 ans :**

Pendant cette période, l'organisation de l'agence au sein du Ministère de l'environnement, qui aura reçu l'autorité pour administrer le Plan national approuvé, sera complètement terminée, tout le personnel et l'équipe technique aura été formée et embauchée, les procédures de permis seront entamées, les décrets importants soumis à approbation et le travail sur le terrain entrepris.

### **Étape n° 3, qui couvre une période d'entre 3 et 6 ans :**

Pendant cette période, les installations du laboratoire seront achevées, tous les décrets nécessaires révisés et promulgués, le rendement de l'agence sera évalué et renforcé et les procédés de mise en fonctionnement et d'application de la banque de données se poursuivront.

### **Étape n° 4, qui couvre une période d'entre 6 et 10 ans :**

Pendant cette période, la législation sur l'environnement sera revue et remise à jour, toutes les autorisations seront accordées, toutes les rivières classées et on aura élaboré une banque de données complète de toutes les zones industrielles, des industries et de leurs résidus.